

Permettez-moi tout d'abord de remercier **Eric MASSEY** et toute l'équipe pour avoir placé le sport et jeunesse juste après les finances, éducation et culture,

_On a tellement l'habitude de les retrouver **en fin de programme** quand ils ne sont pas tout simplement oubliés...

C'est un Signe fort que de mettre en avant ces 2 thèmes à CAUMONT

Je vais donc vous parler de sport et jeunesse

- C'est-à-dire parler de **vos** attentes, elles sont d'ailleurs souvent identiques au niveau national et il y a également des spécificités locales liées à la taille et aux moyens de la commune

Tout d'abord dans le domaine sportif :

➤ - Si **L'équipement génère la pratique**

- Force est de constater qu'à CAUMONT les équipements sont **vétustes, désuets, pas aux normes et quelquefois dangereux**
- Pour les pratiquants **loisirs** comme pour les pratiquants **compétitions**, c'est une réalité

❖ **Loisirs :**

- A CAUMONT nous avons un gros potentiel au niveau du **parcours permanent de course d'orientation** dans la « colline piecau», mais aujourd'hui il souffre d'un **manque d'entretien**.
- Il est d'autre part évident qu'il doit y avoir une réflexion plus globale et penser également aux **sports de pleine nature** en intégrant dans la réflexion des parcours de randonnée **pédestre et cyclo**.
- Au-delà de l'incitation à des pratiques sportives accessibles au plus grand nombre, les retombées touristiques pour la commune seront un atout
- Il est nécessaire également de repenser à l'emplacement et aux modules du **skate-Park**, ils doivent être évolutifs et répondre aux attentes des jeunes.

❖ **Compétition :**

- La rénovation conséquente des **vestiaires du stade Belle-Isle** est à prévoir rapidement (problème d'hygiène, de sécurité que vous connaissez tous)
- en profiter pour penser aux bénévoles et entraîneur en aménageant un local de vie pour les associations

Côté terrain :

L'unique **pelouse** aujourd'hui, n'est plus compatible avec la pratique des matchs de XIII de XV et de foot le week-end et des entraînements en semaine.

Il convient de **rénover** cette pelouse et d'en prévoir une **deuxième** pour permettre les entraînements et matchs dans de bonnes conditions. C'est la raison pour laquelle vous avez pu constater en lisant notre programme la **création d'un 2^{ème} terrain de grands jeux pelouésé**.

- Il sera entouré d'un cheminement avec agrées, ou **parcours athlétique**, permettant la pratique d'activités physiques comme la marche active ou marche nordique ainsi que la course longue.

Cet équipement s'adressera au plus grand nombre, **scolaires, jeunes adultes, 3^{ème} âge, organisés en association ou pratiquants autonomes en loisir** et sera de nature à inciter à la pratique physique pour lutter contre les problématiques liées à la sédentarité.

Côté spectateur :

Nous procéderons à l'acquisition de **tribunes** de taille raisonnable afin de permettre aux spectateurs d'assister aux matchs dans de meilleures conditions.

TENNIS : j'ai gardé les cours de tennis pour la fin de la partie consacrée aux équipements, pourtant **l'urgence** est grande. Deux courts de tennis considérés comme dangereux aux dires mêmes de l'ingénieur conseil de la FFT qui est venu constater sur place en février 2013, c'est-à-dire, **il y a plus d'un an**, le rapport a été transmis en Mairie **et depuis, RIEN...**

- Pourtant, il est bien question de « fissures à **caractères particulièrement évolutifs**, etc. »
- Il convient donc au plus tôt de mettre les usagers sportifs en sécurité. C'est la raison pour laquelle nous avons prévu en priorité dans notre programme la réalisation **de 2 Courts de tennis avec un club house digne** de ce nom.

➤ Si l'équipement génère la pratique, et là, on est dans une réalité nationale, Tous les équipements ne sont pas et ne peuvent pas être à présent à CAUMONT. Ici nous devons tenir compte des spécificités CAUMONTOISES et des moyens, notamment budgétaire dont dispose la commune.

Cette réalité nous amène à penser que puisque nous ne pourrons pas avoir tous les équipements à CAUMONT, nous devons envisager **d'accompagner les jeunes** désireux de pratiquer un sport vers des équipements qui existent déjà dans les communes voisines.

La **cellule sport jeunesse** de notre équipe a déjà réfléchi à cela et aura des propositions concrètes à faire.

Un autre point lié à l'animation :

➤ Je parlais tout à l'heure de **lutte contre la sédentarité**, == **la découverte d'activités dès le plus jeune âge** est aussi une solution.

Elle permet aux enfants de s'orienter vers ce qui leur plaît, **au plus tôt** et sans avoir à s'inscrire pour une année entière dans un club.

La mise en place de stages sportifs, culturels et de loisirs se fera en concertation et avec le secteur associatif aidé en cela par les Educateurs sportifs de la municipalité notamment.

L'Ecole municipale des sports doit renaître à travers ce dispositif qui permettra aux jeunes de trouver à CAUMONT des activités d'initiation sport / culture / loisir durant le temps péri et extra-scolaire (autour d'écoles ou pendant les vacances scolaires).

Tout ceci est bien évidemment en lien direct avec **l'Aménagement des Rythmes Scolaires** dans lequel le mutisme de la municipalité actuelle est inquiétant pour ne pas dire plus...

➤ Vous l'avez compris à côté des **équipements**, les **animations** pour les plus jeunes ne pourront se réaliser qu'avec la participation du monde associatif.

Ce dernier doit être soutenu **et les subventions municipales** constituent un élément fondamental de ce soutien. Les subventions matérialisent le **sens** que notre équipe souhaite donner à sa **politique sportive envers les jeunes**, dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires par exemple.

La mise en place de **critères objectifs** permettra à tous d'avoir toute la lisibilité et la traçabilité nécessaire qu'on doit avoir aujourd'hui sur l'utilisation de l'argent public.

A côté de ces aides financières directes, des aides financières + indirectes seront développées avec notamment **la mise à disposition d'ETAPS municipaux** dans les associations sportives pour aider les bénévoles, les entraîneurs à prendre en charge et à encadrer les jeunes sportifs.

➤ Avec les aides financières, les **aides à la logistique** seront mises en place avec notamment l'instauration d'une **maison des associations**.

Son but = redynamiser les associations en mettant à leur disposition un lieu unique regroupant :

- l'accès aux infos
- du matériel informatique et bureautique
- du personnel municipal disponible et performant

Cette maison des associations aura pour vocation l'aide, le soutien et le conseil aux associations.

Elle organisera notamment « **la journée des associations** » en partenariat avec toutes les associations de CAUMONT et les services municipaux concernés.

Tous les ans au début de l'année scolaire, cette journée permettra aux familles, aux jeunes et moins jeunes de découvrir l'offre associative de CAUMONT.

En ce qui concerne la jeunesse :

- Là aussi le constat est alarmant, avec ALSH, EMS, Point Information Jeunes, on a assisté à un affaiblissement organisé avec départ et non remplacement de personnel.

Il convient de **relancer**, voire de **lancer** une dynamique par l'intermédiaire du **service jeunesse et sport** notamment.

En développant le **PIJ** (15/25 et +) et le **service jeunesse** 6/17.

- **PIJ (point d'information jeunes)** □
- Il convient au plus vite d'intégrer le réseau proposé par le **Centre Régional d'Information Jeunesse de la Région Provence Alpes**, c'est le **1^{er} pas** vers la mise en place de dispositifs qui doivent ouvrir la jeunesse de CAUMONT **vers l'extérieur**.
 - Sans parler de villes de taille plus importantes comme Avignon, Cavaillon, Apt, Pertuis... De nombreuses petites communes comme l'Isle sur la Sorgue, Maubec, Le Thor, Roussillon, Montfavet, ... sont depuis longtemps dans ce réseau.
- Les agents municipaux que nous connaissons sont déjà volontaires pour se **former et intégrer** ce réseau afin de mettre les jeunes de CAUMONT en relation avec l'extérieur.
- adapter les heures d'ouvertures aux disponibilités des jeunes est ici un impératif.
- Il s'agira d'offrir des prestations que les jeunes attendent :
 - renseignements **BAFA, BP** (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animation et Brevet Professionnel)
 - bourses projets
 - séjour à l'étranger
 - stages pratiques
 - s'associer à des événements nationaux (comme l'opération **jobs d'étés par exemple** ou les jeunes sont mis en relation avec des entreprises et organismes recruteurs)
- A côté du PIJ, **les missions du service jeunesse** passent par la relance de l'**accueil de loisir sans hébergement** ou centre aéré pour les 6-12 ans en perte d'effectif depuis déjà quelques années.

Pour cela, il se focalisera sur l'accueil des plus jeunes les **mercredis** et durant les **vacances scolaires** et se recentrera sur son cœur de métier pour accueillir plus d'enfants avec des programmes pédagogiques attractifs.

□ Pour les plus grands (10-17), un **Conseil Municipal Jeunes** sera mis en place afin de donner la parole aux jeunes collégiens notamment.

L'objectif de ce conseil municipal Jeunes sera que les jeunes prennent conscience de la réalité du fonctionnement de nos institutions et qu'ils puissent faire des propositions concrètes pour améliorer le système :

- par des travaux et aménagements (déplacements et modules du skate-Park par exemple),
- par des visites, etc...

De manière informelle nous sommes d'ailleurs déjà à l'écoute de ces jeunes et une des réalités qu'ils nous font remonter est **l'absence de moyen de transport en commun** pour sortir, aller aux spectacles, voir des concerts, aller aux festivals.

Cela rejoint d'ailleurs le projet de transport des jeunes vers des équipements sportifs extérieurs à CAUMONT que j'ai déjà évoqué.

Voilà. Avant d'en terminer, je voudrais rappeler que tous ces projets ont été travaillés au sein de la **cellule sport et jeunesse** dont je suis le porte-parole et que d'une manière générale ils ne seront mis en place qu'avec la **participation active de tous** et notamment des associations avec qui nous allons développer un partenariat **GAGNANT – GAGNANT.**

Je vais maintenant passer la parole à **ANNE MARIE**, qui va vous démontrer **à sa manière** que l'urbanisme et le juridique c'est aussi du sport !

MERCI